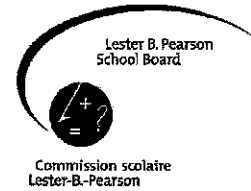




Commission scolaire Lester-B.-Pearson
L'Union indépendante des employés de soutien
2017-2018



Demande de perfectionnement

Conférence — Cours — Atelier — Journées de réflexion

Nom de l'employé:		Date:	
Classe d'emploi:		Lieu de travail:	
Titre de la conférence, du cours, de l'atelier ou des journées de réflexion :			
Date de l'activité:		Endroit:	
Objectifs et intention (veuillez décrire l'activité et indiquer sa pertinence par rapport à votre travail) :			
Frais d'inscription:	Reçu ci-joint:	Preuve d'accomplissement	Faire le remboursement à l'ordre de <input type="checkbox"/> l'employé <input type="checkbox"/> l'école ou le centre

POLITIQUE DE PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Le soutien financier pour les conférences, les ateliers ou les cours est alloué comme suit :

- Un maximum total de 1 325 \$ par année réparti de la manière suivante :
 - a) Cours – 900 \$
 - b) Conférence ou atelier – 400 \$
 - c) Journées de réflexion – 25 \$
- Le remboursement ne couvre que les frais d'inscription et n'inclut pas les frais de déplacement, de repas, les manuels et le matériel, etc.
- Les demandes de perfectionnement ne seront approuvées que pour les activités en lien avec travail de la Commission scolaire.
- Le paiement sera fait après que nous aurons obtenu le reçu de l'inscription et la preuve d'accomplissement (p. ex. certificat, relevé de notes, etc.)
- Les demandes doivent être présentées dans les six (6) mois suivant la fin du perfectionnement. Après cette période, la demande ne sera pas approuvée.

- * **Pour les employés dont le poste n'est pas à 100%, les montants ne seront pas calculés au prorata pour cette année**
- * **La recertification en secourisme est maintenant couverte par la Commission scolaire Lester-B.-Pearson et non pas dans le cadre du perfectionnement.**

Signature de l'employé(e) _____

Approuvée par:

Votre direction

Comité (CSLBP)

Comité (UIES)

Code GL pour le transfert
des fonds s'il y a lieu

Montant
approuvé

 \$

► Veuillez retourner ce formulaire à

Heather Bouchard, Ressources humaines